

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Basse-Terre, le 05 février 2024

SÉCURITÉ ROUTIÈRE

Appel à projets sécurité routière 2024

La préfecture de la région Guadeloupe encourage et soutient fortement le travail multi-partenarial nécessaire à la diminution du nombre d'accidents et de victimes et ainsi à l'amélioration de la sécurité des usagers sur les routes.

À cet effet, le préfet lance l'appel à projets sécurité routière 2024 pour impulser la dynamique lancée et accompagner des projets innovants et efficaces afin d'atteindre davantage de publics cibles.

Les enjeux prioritaires retenus sont :

- les deux-roues motorisés,
- les conduites à risques (alcool, stupéfiants, téléphone au volant et autres distracteurs),
- la mobilité douce (piétons, vélos),
- le risque routier professionnel,
- les jeunes,
- les seniors.

Les dossiers seront déposés de manière dématérialisée en suivant le lien :

<https://www.demarches-simplifiées.fr/aap2024securiteroutiere971>

Date limite de dépôt : 01/04/2024, minuit.

Pour toute information complémentaire, il conviendra d'écrire à l'adresse :

securiteroutiere971@developpement-durable.gouv.fr



Contact presse :

Dina LATCHOUMAYA, coordinatrice départementale de la sécurité routière, 0690 80 98 82

Service de la communication interministérielle
communication@guadeloupe.pref.gouv.fr

Rue Lardenoy 97100 BASSE-TERRE
Tél. : 05.90.99.39.00